

Regroupement de comptes Parent

1- Comment faire un regroupement ?

Dans un premier temps, vous devez avoir créé et activé votre compte « Principal »

Ensuite vous devez vous munir des courriers de notification des comptes restants s'ils n'ont pas encore été créés ainsi que des identifiants et mot de passe des comptes déjà créés/activés.

Le **regroupement** de compte ne concerne que les **comptes responsables** et dans le but de rattacher tous les enfants à un même responsable légal.

Puis depuis la page d'authentification : <http://ent.ac-nancy-metz.fr>

Saisir les informations du compte que vous souhaitez garder. Ce sera votre compte « Principal »

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenu(e) sur Scolarité Services qui vous propose différents services en ligne concernant la scolarité de vos enfants.

votre identifiant

votre mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ?

mot de passe oublié ?

Sur la page d'accueil de L'ENT, vous devez cliquer sur l'onglet « Téléservices » ou l'icône « Scolarité Services ».

Pour le collège, dans  , cliquer sur l'onglet 

Pour le lycée, dans  , cliquer sur  Mes applis , puis sur l'icône 

En cliquant sur le lien « Mon compte », vous arriverez sur l'espace de gestion du compte :

- modification Adresse mail
- modification du Mot de passe
- **pour les responsables seulement, un bouton pour regrouper des comptes.**